

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 17 [avril 1846]

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Crèvecoeur, Guillaume \(1802-1877\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 2 p. (67v, 68r)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 17 [avril 1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27622>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 avril 1846](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Crèvecœur, Guillaume \(1802-1877\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Fait suite aux lettres de Godin en date des 6 et 20 novembre 1845 sur l'accident de transport survenu le 2 novembre 1845 : Godin refuse la proposition de transaction d'une indemnité de 188 F présentée par Lecerf, conducteur des ponts et chaussées ; il attend la décision du préfet.

Notes Le brouillon occupe la partie inférieure du folio 67v et la partie supérieure du folio 68r.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Lecerf \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Crèveœur, Guillaume (1802-1877)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Administration

Biographie Haut fonctionnaire français né en 1802 à Paris et décédé en 1877 à Versailles (Yvelines). Il est préfet de l'Aisne de 1842 à 1848.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 13/10/2025

1846
15 avril Monsieur Gobon

je suis le moins sensible à la royante ~~guerre~~ l'assassinat de plus n'est intérêt et justice que ce qui a fait la D. g. étant parfaitement conforme à ce qu'il faut que j'en avais pourvu par mes dispenses et vous demandez l'assassinat de morte que j'ai trouvée dans cette œuvre.

vous meury dit dans toute dernière le zèle intelligent
est quelquefois plus nuisible que la faiblesse a tout pas je remarque une bonté que a tout pas la bonté qui a inspiré le Card. Régis de ^{diverses} bonnes œuvres ^{ses moyens} d'assassinat de charme de sphère influence que le zèle soit toujours intelligent mais sa bonté n'est pas de mise pour de ^{mauvais} phalanstériens faire ainsi la propagation orale portant des fruits et j'espère vous en montrer à l'avenir de bons et meilleurs ^{je vous} témoins ^{de} M. Sabran qui me dit avoir un ^{assez} avantage de nous voir au banquet de l'art et plus avantage de la chaine phalanstérienne lequel il bientôt nous pourrons tous nous tenir par la main. Je vous témoigne à M. Galigny et autres ^{la} assurance de ma cordiale sympathie.

P. dans un pli vous trouvez un bon de fr 32.10 montant d'une petite note que continuité dans votre dernière lettre

G. M.

14

III Le préfet

je vous prie de vous adresser pour la présente le bilan de mes contributions et mon acte de naissance et vous priant de me faire porter sur la liste électorale.

je suis avec la plus parfaite considération

M. le P.

votre très humble serviteur

14

III Le préfet

je vous prie de bien vouloir pas l'assurance de vous faire part d'un accident qui m'a été arrivé à une certaine époque pas moi dans les foulées d'un accident sur la route royale n° 300000 qu'il est difficile vous demandant quant de bon voulus assigner qui de droit aux dommages et intérêts

674

a la date du 26 du même mois vous m'fais
l'honneur de me répondre que vous me félicitez comme
vous decisions aussi tot que vous eurez pris les arrangements
nécessaires sur cette affaire.

je sui sur le 10 juillet dernier une lettre de M. Lheret
comme auus les points et franchises pour assister a une exposition
que je ferai je me suis transporté et au lieu d'une exposition
de ma ville j'arrive a l'Exposition Universelle de Paris
de transiger pour une somme de cent unquante mille francs
une marchandise que je voulais faire à l'administration de l'Exposition
recommandable mais telles offres n'atteignant pas le montant
de la partie que je proposais et une machine de province
me paraissant plus valoir que celle que j'avais proposée cette offre
est atteignant la decision que vous m'avez fait Monsieur J.
me permettre

depuis un temps il se réfut que moi plus intéressé
parce que cette affaire change pour la Maréchandise restant
de l'Exposition j'aurais donc tous prier de bien vouloir me
faire connaitre votres decisions

veuillez agréer Monsieur le Président
l'assurance de la plus forte considération et de respect
que lequel je suis
soins les meilleures

16

Médiocre les régions des hautes performances de nos

je tardé quelque temps a vous écrire espérant
que mon changement de temps permettrait le départ de mes fonds
mais malheureusement mon attente ne s'est pas faite de mon expédition une
voiture aussi tot le lieu de la vente est le long merlit
qui expire pourriez changer deux ou trois jours. si la partie que
vous allez me proposer vous empêche de pourvoir par le bateau
de la quantité que je lui ai annoncée veuillez me faire me
le retour de courrier

21

M. R. Lang

je l'informe de ce moment que mes fonds donnent
dans le au gare sans que je suis perte de leur
espérance de me faire bon de vous faire apres de
l'obligation a la demande que vous faites par votre
lettre datée du 16 juillet

68

à M. R. Lang